



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



## CADRE MONDIAL DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEDD

### QUESTIONNAIRE 1: CONTEXTE ET STRUCTURE DE L'EDD DANS LES ÉTATS MEMBRES

Le présent rapport national est soumis au nom du Gouvernement de la **Suisse** conformément au cadre mis en place par l'UNESCO pour le suivi et l'évaluation de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Pour la zone Europe-Amérique du Nord, il est adressé au point focal pour la DEDD de la Commission Nationale pour l'UNESCO du pays concerné.

Responsable de la soumission du rapport (point focal national) :

Nom : **Nicolas Mathieu**

Signature : \_\_\_\_\_

Date : **30 mai 2008**

Nom complet de l'institution : **Commission suisse pour l'UNESCO**

Adresse postale : Département fédéral des affaires étrangères, 3003 Berne

Téléphone : **+41 31 323 41 34**

Fax : **+41 31 324 10 70**

E-mail : [nicolas.mathieu@eda.admin.ch](mailto:nicolas.mathieu@eda.admin.ch)

Site Web : [www.unesco.ch](http://www.unesco.ch)

Autre personne à contacter (le cas échéant) au sujet du rapport national :

**Pierre Varcher, Vice-président de la Commission suisse pour l'UNESCO**  
[pvarcher@ip-worldcom.ch](mailto:pvarcher@ip-worldcom.ch)

**Annalisa Beltrami, Secrétariat de la Commission suisse pour l'UNESCO**  
**+ 41 31 325 53 39**

## RÉPONSES AU PRÉSENT QUESTIONNAIRE

Quelles parties prenantes (organismes gouvernementaux, commissions nationales pour l'UNESCO, institutions du système des Nations Unies, ONG, etc.) ont participé ou contribué à l'établissement des réponses au présent questionnaire ?

**Offices fédéraux, organisations intercantionales, départements de l'instruction publique cantonaux, institutions de formation des enseignants, hautes écoles spécialisées et universités, organisations (ONG, associations et fondations).**

Quelle a été la nature de cette participation ?

**La Commission Suisse pour l'UNESCO a lancé un processus multi-acteurs en trois phases:**

- 1. Constitution d'un fichier d'acteurs institutionnels ou non susceptibles d'être intéressés par la question et de diffuser le questionnaire dans leur propre réseau;**
- 2. Diffusion du questionnaire qui a été traduit dans les trois langues officielles et qui a fait l'objet de quelques retouches pour être compréhensible et utilisable par des acteurs habitués au système éducatif suisse. Le thème 1 a fait l'objet de deux versions différentes, une pour les acteurs agissant à l'échelle fédérale ou intercantonale, l'autre pour des acteurs agissant à une échelle cantonale. Plus d'une trentaine de questionnaires ont été renvoyés et ont été traités par la Commission Suisse pour l'UNESCO;**
- 3. Une journée d'échanges a été organisée à laquelle pouvaient s'inscrire des acteurs ayant répondu ou non au questionnaire. Elle a réuni une quarantaine de participants. Les acteurs ayant pris part au processus venaient de plusieurs milieux concernés par l'EDD (voir liste ci-dessus). Les organisations et les institutions de formation des enseignants formaient les deux groupes les mieux représentés. Cette Journée nationale avait un double but:  
- permettre aux acteurs présents de s'accorder sur les réponses à donner, notamment sur les points qui font l'objet d'appréciations divergentes dans les réponses écrites,  
- faire ressortir les points principaux (avec des pistes pour le monitoring, entendu à la fois comme suivi et soutien) sur lesquels les acteurs devraient porter leurs efforts pour que l'EDD soit concrétisée en Suisse.**

**Les réponses transmises dans ce questionnaire sont issues d'une synthèse des réponses écrites qui a été validée par les participants à la journée. Elles n'engagent toutefois que la responsabilité de la Commission Suisse pour l'UNESCO qui s'est chargée de leur rédaction.**

**En annexe : documents (« lignes directrices et glossaire ») élaborés pour la démarche participative en Suisse.**

Informations complémentaires concernant les ressources utilisées pour l'établissement du rapport : **La Commission suisse pour l'UNESCO a pleinement répondu au souhait d'une démarche participative pour établir la réponse suisse à l'UNESCO. Alors que la Suisse n'a pas pris part au processus de la CEE-ONU, la Commission a choisi de répondre au questionnaire de l'UNESCO qui permet de consulter un public plus large.**

## **QUESTIONS** (Veuillez entourer la lettre correspondant à votre réponse.)

Le glossaire qui accompagne ce document peut vous aider à répondre aux questions.

### **Thème 1 : Mesures gouvernementales, réglementaires et opérationnelles en faveur de l'éducation au service du développement durable (EDD) ?**

1. Disposez-vous d'un organe de coordination national pour la mise en œuvre de l'EDD ?
  - a. Oui, une Commission nationale sur le développement durable
  - b. **(Oui)**, la **Commission nationale pour l'UNESCO**
  - c. Oui, une Commission présidentielle sur le développement durable
  - d. **(Oui)**, (autre - veuillez préciser) **Plateforme CDIP/OF**

**Il n'existe pas pour le moment un organe de coordination unique chargé par le Gouvernement ou le Parlement de la mise en œuvre de l'EDD sous tous ses aspects (cf. ci-dessous 2 à 4 et 8 à 11). Partant, il n'existe pas de plan d'action national, permettant l'intégration des efforts EDD à tous les niveaux. Toutefois, le Conseil fédéral a décidé, dans sa "Stratégie pour le développement durable: lignes directrices et plan d'action 2008-2011", adoptée le 16 avril 2008, de traiter la thématique de l'éducation en vue du développement durable, et les responsabilités y relatives, avec deux mesures : l'une concerne l'éducation formelle et l'autre l'éducation non-formelle et informelle.**

Une plateforme (ci-après Plateforme CDIP/OF) constituée du Secrétariat de la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de 6 unités administratives fédérales intéressées à l'EDD (Office fédéral du développement territorial, Office fédéral de l'environnement, Direction du développement et de la coopération, Office fédéral de la santé publique, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie) soutient la poursuite de la politique visant à inscrire le développement durable au programme des écoles suisses, dans un premier temps dans la formation formelle des cycles obligatoires (primaire et secondaire I) avec un développement périodique envisagé. A cet effet, elle a édicté un « plan de mesures 2007–2014 » que le Conseil fédéral a accueilli favorablement : *ce plan de mesures vise à intégrer les exigences du développement durable dans la formation tout en respectant le principe de subsidiarité et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la formation.* La Plateforme CDIP/OF est un organe informel de coordination administratif qui soutient la mise en œuvre de l'EDD au niveau de l'éducation formelle.

Parallèlement, la Commission suisse pour l'UNESCO s'investit dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la DEDD, mais sans responsabilité claire. Elle peine à trouver une légitimité officielle, sauf peut-être dans les domaines de l'éducation non-formelle et informelle (extrascolaire et grand public).

Il existe également un organe sans mandat officiel de coordination entre une large palette d'acteurs (représentants d'Offices fédéraux, de la CDIP, de cantons, d'ONG, d'associations, etc.) sous l'égide des Fondations Education et Développement - FED, et, Education pour l'Environnement - FEE.

**Au niveau cantonal, au moins deux cantons (Tessin et Genève) se sont dotés d'un organe de coordination cantonal pour la mise en oeuvre de l'EDD dans l'éducation formelle.**

- e. Pas encore (Reportez-vous directement à la question 4.)

2. Quels sont les niveaux et les types d'enseignement concernés (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Éducation et protection de la petite enfance
- b. Enseignement primaire (Plateforme CDIP/OF)**
- c. Enseignement secondaire (Plateforme CDIP/OF)**
- d. Formation complémentaire :
  - Formation des enseignants (**Plateforme CDIP/OF**)
  - Formation continue
- e. Enseignement supérieur
- f. Enseignement professionnel
- g. Éducation non formelle (Commission suisse pour l'UNESCO)**
- h. Éducation informelle (Commission suisse pour l'UNESCO)**

Notes :

- Dans le contexte suisse, nous avons choisi de préciser le point d., entre formation des enseignants (qui est une formation complémentaire) et formation continue (formation des adultes)

**Il a été relevé en question 1 qu'en Suisse, il n'existe pas pour le moment d'organe chargé officiellement de la mise en œuvre de l'EDD sous tous ses aspects, à tous les niveaux. La Plateforme CDIP/OF exerce actuellement son activité dans les domaines b., c. et pour la formation des enseignants.**

**La Commission suisse pour l'UNESCO est considérée par certains comme un organe de coordination et de facilitation dans les domaines de l'éducation non-formelle et informelle. Aucune coordination pour la mise en œuvre de l'EDD n'existe pour l'enseignement et protection de la petite enfance, l'enseignement supérieur et la formation continue.**

3. Quelle est la composition de ces organes (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Représentants du gouvernement national
- b. Représentants des autorités des États/provinces/cantons (Forum BNE)**
- c. Représentants des municipalités
- d. Représentants d'ONG (Forum BNE)**
- e. Représentants d'organisations syndicales
- f. Représentants du secteur privé
- g. Représentants des communautés
- h. Représentants de groupes religieux
- i. Représentants des médias
- j. Représentants du système éducatif (enseignants, professeurs d'université, etc.) (Commission suisse pour l'UNESCO, Forum BNE)**
- k. Particuliers agissant en leur nom propre
- l. Autres (*Veillez préciser.*)
  - **représentants des unités administratives fédérales intéressées - offices fédéraux (Plateforme CDIP/OF, Forum BNE)**
  - **secrétariat de la CDIP (Plateforme CDIP/OF, Forum BNE)**
  - **experts de la société civile (Commission suisse pour l'UNESCO, Forum BNE)**

4. Dans quel(s) documents énonçant la politique nationale, l'EDD est-elle prise en compte ?

- a. Dans des documents entiers (*Veillez indiquer les principaux.*)

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), 2005 : Décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable 2005–2014 - Document conceptuel de la plate-forme EDD

[http://www.cdip.ch/PDF\\_Downloads/BNE/massnahmenplan\\_BNE\\_f.pdf](http://www.cdip.ch/PDF_Downloads/BNE/massnahmenplan_BNE_f.pdf)

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), 2007 : Education au développement durable, plan de mesures 2007-2014

[http://www.cdip.ch/PDF\\_Downloads/BNE/vorgehen\\_BNE\\_f.pdf](http://www.cdip.ch/PDF_Downloads/BNE/vorgehen_BNE_f.pdf)

Stratégie « Education et formation Office fédéral de l'environnement - OFEV » pour les années 2008-2011

<http://www.bafu.admin.ch/dienstleistungen/bildung/00078/index.html?lang=fr&download=NHZLpZig7t.lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2Yug2Z6gpJCFdX55fGym162dpYbUzd.Gpd6emK2Oz9aGodetmqaN19XI2ldvoaCVZ.s-.pdf>

**b. Dans des parties de documents (Veuillez indiquer les principales.)**

**Stratégie du Conseil Fédéral pour le développement durable, lignes directrices et plan d'action 2008-2011 (renouvellement de 2002-2007)**

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00262/00528/index.html?lang=fr>

**Programme de travail de la CDIP (projet 7.1)**

[http://www.cdip.ch/PDF\\_Downloads/LLTG/tgpro\\_f.pdf](http://www.cdip.ch/PDF_Downloads/LLTG/tgpro_f.pdf)

Autres mentions (liées à l'UNESCO)

- Rapport CONFINTEA

- Accord de prestations réserve de biosphère MAB Entlebuch - Confédération

**c. Dans aucun document**

5. Votre pays a-t-il mis en place une stratégie pour le développement durable ?

**a. Oui, et l'EDD en fait partie (Veuillez développer en moins d'une demi-page.)**

**Stratégie pour le développement durable : lignes directrices et d'action 2008-2011**

<http://www.are.admin.ch/themen/nachhaltig/00262/00528/index.html?lang=fr>

Le Conseil Fédéral édicte une Stratégie pour le développement durable, lignes directrices et plan de réalisation. Une première version a couvert les années 2002-2007 et une deuxième concernant les années 2008-2011 vient d'être adoptée.

Dans la première, un domaine d'intervention était consacré à la formation, la recherche et la technologie où il était énoncé notamment que « *le Conseil fédéral juge particulièrement important d'entreprendre des efforts ciblés, afin d'ancrer le développement durable dans l'école obligatoire, les hautes écoles et la formation* » et qu'il voulait parvenir, tout en sauvegardant le principe de subsidiarité et les compétences des cantons, « *à une forte sensibilisation en faveur du développement durable, par le biais de l'ensemble du système de formation* ».

Dans la nouvelle version, la formation, la recherche et l'innovation font l'objet d'une des trois thématiques transversales à développer (action n° 10.1). Il y est dit : « *Il s'agit également de contribuer à ancrer et à renforcer la notion de développement durable dans tous les domaines et à tous les niveaux de la formation (formation formelle, y compris formation professionnelle, formation informelle et formation non formelle dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie). La qualité et l'orientation du système de formation, facteurs primordiaux pour donner aux générations futures la capacité de mettre effectivement en oeuvre les objectifs de la Stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable, doivent être améliorées constamment et à tous les niveaux, de l'école enfantine à l'université. (...) Enfin il est également important que les administrations locales, le secteur privé, la société civile, les*

**acteurs de la formation continue et les médias soient sensibilisés au rôle actif qu'ils peuvent jouer, en tant qu'acteurs de la formation informelle et non formelle, pour faire prendre davantage conscience du développement durable dans leurs domaines ».**

- b. Oui, mais l'EDD n'en fait pas partie
- c. Non

6. Le développement durable fait-il l'objet de politiques particulières dans votre pays ?

- a. **Oui, et l'EDD en fait partie** (*Veillez développer en moins d'une demi-page.*)

**Le développement durable est inscrit dans la Constitution (sans mention de l'EDD) de la Confédération.**

**La Stratégie pour le développement durable, lignes directrices et plan de réalisation établit la coordination en matière de développement durable des politiques de la Confédération. Le secteur de la formation y est présent.**

**Il existe une plateforme d'échange entre la Confédération, les cantons et les villes/communes dans le domaine de la politique du développement durable. L'EDD n'y est pas un point permanent à l'ordre du jour mais elle a déjà été un thème abordé.**

**Au niveau intercantonal, la CDIP a inscrit l'EDD dans son programme de travail et a élaboré un plan de mesures avec les unités administratives fédérales intéressées.**

**L'EDD a été inscrite dans le programme de travail quadriennal intercantonal de l'instance regroupant les départements de l'instruction publique de Suisse romande**  
[http://www.globaleducation.ch/francais/files/Colloque\\_EDD\\_2006/Delamadeleine.pdf](http://www.globaleducation.ch/francais/files/Colloque_EDD_2006/Delamadeleine.pdf)

**Si de nombreuses communes et cantons ont entrepris une démarche d'agenda 21, un seul exemple fait mention de l'EDD – le Canton de Genève.**

- b. Non (*Veillez vous reporter directement à la question 9.*)

7. Qui a élaboré ces politiques ?

*(Veillez donner des précisions en moins d'un quart de page.)*

**Le Conseil Fédéral approuve la Stratégie pour le développement durable. L'Office fédéral de l'aménagement du territoire est responsable de sa formulation élaborée en coordination avec le Comité interdépartemental pour le développement durable.**

**Ce même office assure l'échange entre Confédération, cantons et villes en matière de développement durable (Agendas 21).**

8. Ces politiques portent-elles sur un ou plusieurs des aspects suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?
- Réorientation des programmes d'enseignement
  - Élargissement de la participation aux initiatives en faveur du développement durable à tous les secteurs (y compris le secteur privé et les organismes gouvernementaux)
  - Établissement d'un ordre de priorité des politiques et des interventions destinées à réduire les risques et la vulnérabilité
  - Prise en considération des cultures, des savoirs et des valeurs autochtones
  - Planification et mise en œuvre aux échelons régional et local
  - Aucun des aspects susmentionnés

**Tous ces aspects peuvent être concernés dans l'un ou l'autre des documents cités ci-dessus qui énoncent la politique en matière de DD.**

9. L'EDD est-elle prise en compte dans les textes législatifs et réglementaires pertinents ?
- Oui** (*Veillez indiquer, en moins d'une demi-page, dans quels textes et de quelle manière.*)

**Quelques textes fédéraux et cantonaux mentionnent l'EDD, de manière directe ou indirecte, pas toujours au 1<sup>er</sup> niveau, parfois accessoirement. Les textes sont éparés. Il n'y a pas de systématisation. La plupart des mentions de l'EDD procèdent de modifications récentes.**

b. Non

10. Existe-t-il une structure formelle chargée de la coopération entre les services gouvernementaux compétents en matière d'EDD aux différents niveaux ?
- Oui (*Veillez développer en moins d'une demi-page.*)

**b. Non**

**Pas encore. Une structure formelle sous forme d' « agence spécialisée » est en voie de construction. Elle suivra la formalisation prévue de la Plateforme CDIP/OF comme structure de coopération entre Confédération et cantons pour le domaine de l'éducation formelle.**

**Au niveau cantonal, un projet de Groupe de référence en EDD pour la Suisse romande est lancé et devrait être opérationnel à partir de septembre 2008.**

Autres mentions :

- Réseau „Education Suisse“ Forum Formation continue
- Forum éducation sur un plan régional dans le contexte réserve de biosphère MAB Entlebuch

11. Y a-t-il des fonds publics et/ou des incitations financières spécifiquement destinés à soutenir l'EDD ?

a. **Oui** (Veuillez développer en moins d'une demi-page.)

- Les moyens financiers des partenaires de la Plateforme CDIP/OF, dont le plan d'action permet des financements (budget de CHF 1,5 million pour la Décennie). Un mandat d'expertise ainsi qu'un programme type d'EDD pour le degré secondaire I ont été financés par la CDIP.

- Il existe un programme d'encouragement pour le développement durable au niveau fédéral, Office fédéral de l'aménagement du territoire. Certains projets concernent l'éducation informelle ou formelle. Exemple : *Vers le développement durable : 20 activités et projets d'établissements de Suisse*

[www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)

<http://www.aren.admin.ch/themen/nachhaltig/00262/00532/index.html?lang=fr>

- Une partie des moyens de la Confédération pour la formation professionnelle va à l'encouragement de projets de développement et au soutien de services particuliers d'intérêt public. Dans ce contexte, des projets sur le thème de l'EDD peuvent être soumis via les partenaires associés (cantons, organisations du monde du travail). L'évaluation et la coordination des projets et demandes sont approuvées en accord avec la Commission fédérale pour la formation professionnelle.

- Différents financements de projets sectoriels (Energie Suisse)

[www.energie-erlebnistage.ch](http://www.energie-erlebnistage.ch)

- Pour la réserve de biosphère MAB Entlebuch en Suisse, financements via la Confédération.

- Les Fondations ont des moyens pour des projets pour la prévention du racisme et des projets scolaires en éducation à l'environnement.

- Différentes Hautes Ecoles pédagogiques consacrent des moyens à des initiatives allant dans le sens d'une EDD.

- Au niveau cantonal, il existe aussi quelques possibilités d'incitations financières mais qui restent le plus souvent très modestes.

b. Non

## Thème 2 : Mesures prises pour promouvoir le développement durable au moyen de l'enseignement formel

1. L'EDD fait-elle partie des programmes d'enseignement relevant des autorités nationales, régionales et locales (*Veillez faire une croix dans les cases correspondantes.*) ?

Organe responsable	Éducation de la petite enfance	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Formation complémentaire et enseignement supérieur	Formation des enseignants	Enseignement professionnel
Gouvernement national ou fédéral						
Gouvernement de l'État/de la province						
Autorité municipale ou locale						

Informations complémentaires :

**Compléter les tableaux du thème 2 n'a pas grand sens étant donné la situation actuelle en Suisse dans l'éducation formelle :**

**En ce qui concerne, la petite enfance, rien ne semble se faire en matière d'EDD sauf exception.**

**Pour le primaire et le secondaire I, il est prématuré de se prononcer à ce niveau car de grandes modifications vont être apportées ces prochaines années (dès 2010 en principe) : des plans d'études régionaux harmonisés (un pour la Suisse romande et un pour la Suisse alémanique) vont être édictés pour l'ensemble de la scolarité obligatoire et il semble que le DD y figurera comme une des finalités. En attendant, les plans d'études dépendent des cantons; l'introduction de finalités et de thèmes relevant de l'EDD est donc très variable, mais reste plutôt marginale. D'une manière générale, on constate que les thèmes relatifs au DD ne semblent pas être introduits très tôt dans le cursus scolaire (apparition vers la fin du primaire pour certains d'entre eux).**

**Au secondaire II, l'EDD est très peu présente. Le plan d'études cadre de l'enseignement professionnel (qui regroupe les 2/3 des élèves) vise à développer pratiquement toutes les capacités mentionnées en question 2, mais seulement au travers de cours de culture générale qui ne jouent qu'un rôle secondaire dans ce type de formation.**

**Dans l'enseignement supérieur, les plans d'études des HES sont mentionnés comme définissant des objectifs en termes de capacités relevant de l'EDD (raisonnement systémique, raisonnement critique, prise en compte de l'incertitude dans les prises de décision, etc.).**

**La formation des enseignants semble être un des domaines où l'EDD a fait son entrée (de manière très variable selon les institutions et les disciplines), même si c'est souvent de manière marginale.**

2. Les résultats d'apprentissage qui concourent au développement durable sont-ils expressément visés dans les programmes d'étude/d'enseignement ou les cours dispensés aux différents niveaux d'enseignement (*Veillez faire une croix dans les cases correspondantes.*) ?

Résultats d'apprentissage attendus	Éducation de la petite enfance	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Formation complémentaire et enseignement supérieur	Formation des enseignants	Enseignement professionnel
Raisonnement critique						
Compréhension de la complexité / réflexion systémique						
Réflexion prospective						
Aptitude à planifier et gérer le changement						
Compréhension des interdépendances entre les disciplines						
Mise en application des acquis dans différents aspects de la vie						
Prise de décisions, y compris dans des circonstances incertaines						
Aptitude à faire face aux crises et aux risques						
Comportement responsable						
Aptitude à reconnaître et à définir les valeurs						
Capacité d'agir dans le respect des autres						
Aptitude à reconnaître les parties prenantes et leurs intérêts						
Participation aux processus décisionnels démocratiques						
Négociation et recherche du consensus						
Autres (veuillez préciser)						

3. Les thèmes clés du développement durable sont-ils traités de manière explicite dans les programmes d'étude d'enseignement ou les cours dispensés aux différents niveaux d'enseignement (*Veillez faire une croix dans les cases correspondantes.*) ?

<b>Thèmes clés du développement durable</b>	<b>Éducation de la petite enfance</b>	<b>Enseignement primaire</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	<b>Formation complémentaire et enseignement supérieur</b>	<b>Formation des enseignants</b>	<b>Enseignement professionnel</b>
Paix et sécurité humaine, résolution des conflits						
Droits de l'homme						
Citoyenneté, démocratie, gouvernance						
Ethique						
Egalité entre les sexes						
Réduction de la pauvreté						
Diversité culturelle						
Comprehension interculturelle						
Diversité biologique						
Principes écologiques, écosystèmes						
Gestion des ressources naturelles (eau, sols, minéraux, combustibles fossiles)						
Changement climatique						
Réduction des risques de catastrophes						
Energie						
Santé						
Eau						
Développement rural et urbain						
Responsabilité sociale des entreprises						
Effets de la mondialisation sur l'environnement et la société						
Habitudes de production et de consommation						
Objectifs du Millénaire pour le développement						
Autres thèmes (veuillez préciser)						

4. Dans quel cadre l'EDD est-elle abordée à chaque niveau d'enseignement (*Veillez faire une croix dans les cases correspondantes.*) ?

<b>Cadre de l'EDD</b>	<b>Éducation de la petite enfance</b>	<b>Enseignement primaire</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	<b>Formation complémentaire et enseignement supérieur</b>	<b>Formation des enseignants</b>	<b>Enseignement professionnel</b>
Ensemble de l'établissement						
Matières existantes						
Approche à travers l'ensemble du programme						
Programmes/cours spécifiques						
Projet autonome						

### Thème 3 : Mesures prises pour doter les éducateurs des compétences leur permettant d'intégrer le développement durable dans leur enseignement

1. L'EDD fait-elle partie de la formation initiale des éducateurs pour les niveaux et types d'enseignement suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Éducation et protection de la petite enfance
- b. Enseignement primaire
- c. Enseignement secondaire
- d. Formation complémentaire
- e. Enseignement supérieur
- f. Formation des enseignants
- g. Enseignement professionnel
- h. Éducation non formelle
- i. Éducation informelle

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**Quelques Hautes Ecoles Pédagogiques et instituts se sont attelés à la tâche dès le début de la Décennie, quelques autres lancent des actions de sensibilisation. De manière générale, il n'y a pas en Suisse de stratégie d'ensemble ni de véritable encouragement à promouvoir l'EDD dans la formation des éducateurs. Sur le terrain, bien des offres de formation sont optionnelles ou ponctuelles.**

**Quand elle est présente dans les instituts de formation des enseignants, l'EDD concerne plutôt les futurs enseignants du primaire et du secondaire. Rien ne semble en tout cas se faire pour les éducateurs de la petite enfance en EDD, et aucune réponse du questionnaire ne fait mention d'une quelconque formation en EDD des futurs formateurs dans la formation continue, l'éducation non-formelle et informelle.**

**La Plateforme CDIP/OF a initié un projet de formation pour les enseignants du secondaire, projet qui implique actuellement 8 Hautes Ecoles Pédagogiques. Son introduction est prévue pour 2009.**

2. L'EDD fait-elle partie des programmes de perfectionnement professionnel des éducateurs pour les niveaux et types d'enseignement suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Éducation et protection de la petite enfance
- b. Enseignement primaire
- c. Enseignement secondaire
- d. Formation complémentaire
- e. Enseignement supérieur
- f. Formation des enseignants
- g. Enseignement professionnel
- h. Éducation non formelle
- i. Éducation informelle

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**En matière de formation continue des enseignants et éducateurs, là aussi la cible semble être principalement les enseignants du primaire et du secondaire. Il n'existe en tout cas rien pour les éducateurs des secteurs de la formation continue, de l'éducation non-formelle et**

**informelle. Au mieux, il existe des offres très ponctuelles, facultatives. Pas de planification systématique.**

**Le développement d'une formation continue pour les enseignants semble représenter un réel besoin si l'on veut avoir une chance de diffuser l'EDD dans le système scolaire en Suisse.**

3. L'EDD fait-elle partie de la formation des chefs et directeurs d'établissements d'enseignement pour les niveaux et types d'enseignement suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Éducation et protection de la petite enfance
- b. Enseignement primaire
- c. Enseignement secondaire
- d. Formation complémentaire
- e. Enseignement supérieur
- f. Formation des enseignants
- g. Enseignement professionnel
- h. Éducation non formelle
- i. Éducation informelle

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**Tout le monde s'accorde pour constater l'absence totale d'EDD dans la formation des chefs et directeurs d'établissements d'enseignement quel que soit le niveau.**

4. Existe-t-il des réseaux/associations d'éducateurs engagés dans l'EDD pour les niveaux et types d'enseignement suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Éducation et protection de la petite enfance
- b. Enseignement primaire
- c. Enseignement secondaire
- d. Formation complémentaire
- e. Enseignement supérieur
- f. Formation des enseignants
- g. Enseignement professionnel
- h. Éducation non formelle
- i. Éducation informelle

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**Des réseaux d'enseignants engagés dans l'EDD existent ici ou là ; sous l'égide de deux fondations (Fondation pour L'Education au Développement (FED) et Fondation pour l'Education à l'Environnement (FEE)) sont organisés des rencontres et colloques réguliers qui regroupent les personnes intéressées, souvent des enseignants du primaire et du secondaire, mais aussi des formateurs pour la formation des enseignants.**

**Il existe aussi un réseau d'éducation à l'environnement coordonné par la FEE, regroupant des représentant-es des écoles pour la formation des enseignants (formation initiale et continue). Sur le plan cantonal ou régional existent des réseaux d'enseignants, souvent regroupés par disciplines, notamment en sciences humaines et de la nature. Parfois, comme au Tessin, un projet a pu mettre en lien les enseignants notamment par une plateforme Internet.**

## Thème 4 : Mesures prises pour faire connaître et comprendre le développement durable au public au moyen de l'apprentissage non formel et informel

*Réponse d'ensemble aux 4 questions posées :*

**Des fonds publics sont investis dans l'EDD non-formelle et informelle par l'intermédiaire de certains Offices fédéraux et d'autorités cantonales et communales. Mais il est relevé surtout l'impact de certaines campagnes menées par des ONG. C'est aussi un domaine où le secteur privé et les medias investissent au côté de quelques établissements d'enseignement.**

**Rien en fait n'est coordonné en Suisse dans ce domaine où n'existe pratiquement aucune impulsion donnée dans le cadre de la DEDD. Pourtant, de nombreuses actions ont lieu relevant d'initiatives diverses.**

**Plusieurs acteurs fondent des attentes sur la Commission suisse pour l'UNESCO pour dynamiser ce secteur.**

**Par un système de reconnaissance de projets comme activités de la DEDD, la Commission suisse pour l'UNESCO contribue à la mise en valeur de l'EDD dans les domaines formel, informel et non formel et favorise la mise en réseau des acteurs.**

1. Des fonds publics sont-ils investis dans l'EDD non formelle et informelle par l'intermédiaire de l'un ou plusieurs de ces agents (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Gouvernement national
- b. Gouvernement de l'État ou de la province
- c. Autorités municipales
- d. Conseils régionaux
- e. ONG
- f. Organisations syndicales
- g. Secteur privé
- h. Groupes religieux
- i. Médias
- j. Établissements d'enseignement
- k. Autres (*Veillez préciser.*) \_\_\_\_\_

2. Les organismes publics suivants ont-ils élaboré des principes directeurs ou fourni d'autres formes de soutien non financier en faveur de l'EDD non formelle et informelle (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Gouvernement national
- b. Gouvernement de l'État ou de la province
- c. Autorités municipales
- d. Conseils régionaux
- e. ONG
- f. Organisations syndicales
- g. Secteur privé
- h. Groupes religieux
- i. Médias
- j. Établissements d'enseignement

k. Autres (*Veillez préciser.*) \_\_\_\_\_

3. À quels groupes s'adressent les initiatives d'EDD (*Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.*) ?

---

---

---

4. Indiquez toute mesure supplémentaire prise en faveur de l'éducation non formelle et informelle en matière d'EDD (*Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.*) ?

## Thème 5 : Mesures prises pour garantir l'accès aux ressources et outils appropriés aux fins de l'EDD

1. Qui est responsable de la production et de la diffusion de ressources et d'outils pour l'EDD dans votre pays (*Veillez faire une croix dans les cases correspondantes.*) ?

Organisme responsable	Éducation de la petite enfance	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Formation complémentaire et enseignement supérieur	Éducation non formelle	Éducation informelle
Gouvernement national/fédéral						
Gouvernement État/province						
Autorités municipales						

2. Les outils et les ressources d'EDD sont-ils disponibles dans les langues nationales ?
- Oui
  - Non
3. Existe-t-il des outils et des ressources d'EDD pour les niveaux et types d'enseignement suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?
- Éducation et protection de la petite enfance
  - Enseignement primaire
  - Enseignement secondaire
  - Formation complémentaire
  - Enseignement supérieur
  - Formation des enseignants
  - Enseignement professionnel
  - Éducation non formelle
  - Éducation informelle

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**En Suisse, il n'existe pas de responsabilité attribuée, pas d'instance nationale pour la production de moyens liés à l'EDD.**

De manière générale, les cantons sont responsables du choix – et parfois de l'édition - des moyens d'enseignement pour les degrés primaire et secondaire I (et HES pour les écoles supérieures). Des maisons d'édition privées ou semi-privées produisent du matériel, qui peut être ensuite recommandé ou non par le gouvernement cantonal. La production relève d'initiatives de représentant-es de HEP, de la société civile ou des dites maisons d'édition.

En dehors de ces deux secteurs (primaire et secondaire I), aucune responsabilité n'échoit aux autorités.

De fait, en matière d'EDD, l'essentiel de la production provient bien souvent d'ONG qui fournissent une documentation souvent abondante sur différents thèmes liés au DD mais qui n'est pas souvent structurée en fonction des degrés scolaires. Ce sont souvent des ressources sur les contenus, parfois des outils pédagogiques. Nombre d'entre elles pourraient être utilisées à tous niveaux, si des explications complémentaires étaient fournies et s'il existait des outils permettant aux enseignants d'opérer une sélection parmi toutes ces

ressources. Or, un projet de portail Internet national regroupant les ressources existantes a été refusé par la Plateforme CDIP/OF en 2007.

Certaines ressources explicitement EDD existent pour différents niveaux mais sont encore relativement rares.

On peut relever qu'en Suisse, où les espaces linguistiques sont relativement peu importants, les enseignants sont attirés par les productions des pays voisins.

4. Existe-t-il des principes directeurs concernant les outils et ressources pédagogiques en matière d'EDD pour les niveaux et types d'enseignement suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Éducation et protection de la petite enfance
- b. Enseignement primaire
- c. Enseignement secondaire
- d. Formation complémentaire
- e. Enseignement supérieur
- f. Formation des enseignants
- g. Enseignement professionnel
- h. Éducation non formelle
- i. Éducation informelle

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**Il n'existe pas de principes directeurs concernant la production d'outils et de ressources pédagogiques en matière d'EDD.**

5. Des fonds publics (Pays/État/province) sont-ils investis dans ces outils et ressources ?

- a. Oui
- b. Non

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**Des fonds publics, tant fédéraux que cantonaux, peuvent être investis dans des outils et ressources spécifiques à l'EDD. Plus récemment est apparue la pratique du contrat de prestations par lequel une instance officielle confie une réalisation de moyens à des organisations (fondations ou associations).**

6. Existe-t-il une stratégie nationale pour la diffusion des outils et ressources d'EDD ?

- a. Oui
- b. Non

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**De manière générale, on relève une grande faiblesse en matière de diffusion et d'incitation à l'utilisation des ressources existantes.**

## Thème 6 : Mesures prises pour promouvoir la recherche et le développement en matière d'EDD

1. Y a-t-il un mécanisme de financement national destiné à encourager la recherche sur les contenus et les méthodes en matière d'EDD ?
  - a. Oui  
Veuillez fournir une estimation, en dollars des États-Unis, du montant annuel consacré à la recherche en matière d'EDD \_\_\_\_\_
  - b. Non
  
2. Existe-t-il des formations universitaires supérieures et des programmes de recherche concernant l'EDD (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?
  - a. Oui, au niveau de la maîtrise
  - b. Oui, au niveau du doctorat
  - c. Non

*Note pour les questions 1 et 2 :*

**Certains projets de recherches sont ou ont été financés par la Conférence suisse des directeurs de l'Instruction publique (instance intercantonale) (CDIP), d'autres par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNRS). Des possibilités ultérieures existent dans le cadre du Plan de mesures EDD. Globalement, l'activité de recherche en matière d'EDD n'est pas très intense en Suisse.**

3. Existe-t-il des bourses financées par le secteur privé et/ou les pouvoirs publics pour la recherche postuniversitaire en matière d'EDD ?
  - a. Oui  
Qui finance ? \_\_\_\_\_  
Qui peut y prétendre ? \_\_\_\_\_
  - b. Non
  
4. Existe-t-il un mécanisme de soutien financier privé et/ou public en faveur de l'innovation et du renforcement des capacités en matière d'EDD ?
  - a. Oui  
Veuillez fournir une estimation, en dollars des États-Unis, du montant annuel destiné à appuyer ces initiatives \_\_\_\_\_  
  
Qui finance ? \_\_\_\_\_  
  
Qui peut y prétendre ? \_\_\_\_\_
  - b. Non

5. Existe-t-il des moyens d'évaluer la qualité des initiatives en matière d'EDD (*Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.*) ?

**On peut relever deux initiatives :**

**- La Commission suisse pour l'UNESCO sélectionne des projets auxquels elle attribue le label «Activité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable en Suisse»**

**- Dans le cadre de la mesure 3 du Plan de mesures de la plateforme CDIP/OF, un projet mesurant la qualité d'un établissement scolaire en termes d'EDD est en voie de préparation.**

6. Existe-t-il des dispositifs de recherche et d'évaluation adéquats permettant de mesurer l'efficacité et les retombées des initiatives d'EDD (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Mesures gouvernementales, réglementaires et opérationnelles destinées à promouvoir l'EDD
- b. Mesures prises pour promouvoir l'EDD au moyen de l'enseignement formel
- c. Mesures prises pour doter les éducateurs des compétences leur permettant d'intégrer le développement durable dans leur enseignement
- d. Mesures prises pour faire connaître et comprendre le développement durable au public au moyen de l'apprentissage non formel et informel
- e. Mesures prises pour garantir l'accès aux ressources et outils appropriés aux fins de l'EDD
- f. Mesures prises pour promouvoir la recherche et le développement en matière d'EDD
- g. Mesures prises pour renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine de l'EDD

7. Les résultats et les conclusions de la recherche et des initiatives d'évaluation sont-ils diffusés ?

*(Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.)*

**Les résultats et les conclusions de la recherche et des initiatives d'évaluation sont diffusés, mais de manière encore assez confidentielle. Peu de travail est investi sur une diffusion large. Le Forum EDD ou des colloques EDD régionaux organisés par les fondations (FEE et FED) sont l'occasion d'échanger sur des projets en cours.**

## Thème 7 : Mesures prises pour renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine de l'EDD

1. Les pouvoirs publics coopèrent-ils avec et/ou soutiennent-ils en matière d'EDD les réseaux suivants (*Veillez entourer toutes les lettres correspondantes.*) ?

- a. Associations internationales
- b. Alliances régionales et sous-régionales
- c. Cadres de financement bilatéraux et/ou multilatéraux
- d. Groupes de travail
- e. Autres (*Veillez préciser*) \_\_\_\_\_

2. Des administrations ou organismes publics favorisent-ils l'établissement de réseaux, la coopération et les échanges entre les différents acteurs et les responsables des différents niveaux de l'enseignement/apprentissage en matière d'EDD ?

a. Oui (*Veillez préciser*) \_\_\_\_\_

---

---

---

b. Non (*Veillez vous reporter directement au thème 8.*)

(*Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.*)

3. Énumérez les cinq plus importantes mesures en vigueur :

i. \_\_\_\_\_

ii. \_\_\_\_\_

iii. \_\_\_\_\_

iv. \_\_\_\_\_

v. \_\_\_\_\_

(*Veillez donner des précisions en moins d'une demi-page.*)

**Par des mesures ponctuelles, les pouvoirs publics peuvent favoriser la mise en contact de certains acteurs avec des réseaux étrangers, mais il n'y a pas de politique d'ensemble concertée.**

**Ensi (Environment and School Initiatives) est cité comme exemple d'un réseau international, dont la Suisse est membre, bénéficiant de subventions et faisant profiter d'autres acteurs en Suisse de ses compétences.**

## **Thème 8 : Décrivez les difficultés ou obstacles rencontrés dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour l'éducation au service du développement durable, aux différents niveaux d'enseignement.**

*(Soyez aussi précis que possible, en une page maximum.)*

Six types d'obstacles ont été relevés :

### ***1. Difficultés liées à une faible volonté politique et à des bases légales limitées***

De manière générale, l'EDD n'est pas examinée de manière systémique sur l'ensemble des secteurs de l'éducation, mais elle fait l'objet de soutiens ponctuels qui ne s'inscrivent pas dans une cohérence d'ensemble. L'EDD reste pour le moment une option choisie par certaines personnes, certains groupes ou institutions convaincus et engagés.

En ce qui concerne l'éducation formelle au niveau de la scolarité obligatoire, qui est prise en charge sur le plan intercantonal, l'EDD n'est pas la priorité. L'accent est mis sur l'harmonisation entre cantons, notamment via l'élaboration de plan d'études et la standardisation. La volonté politique perçue par les acteurs du système formel concerne ce qu'on appelle toujours les « missions de base de l'école » (lire, écrire et compter) et non l'EDD. Au niveau des Hautes Ecoles, cette absence de stratégie politique ne permet pas de contrer l'inertie résultant du très fort découpage disciplinaire. Seules quelques initiatives ponctuelles peuvent émerger.

La formation continue (éducation non formelle) quant à elle ne bénéficie d'aucune loi ni d'aucune structure; elle est orientée essentiellement par le marché et la formation des formateurs dépend du privé.

L'absence d'organe fort et de volonté politique conduit à maintenir l'EDD dans une position marginale et ne permet pas une diffusion large dans le public, les milieux politiques et économiques ainsi que dans l'éducation informelle.

### ***2. Le concept « Education en vue du développement durable » est peu connu, la Décennie aussi.***

La Décennie n'est connue et diffusée que dans des cercles restreints de spécialistes de l'éducation ou du développement durable. Dans le système formel, là où elle est connue, la Décennie ne semble concerner que quelques disciplines: les sciences de la nature (environnement) et les sciences humaines. L'idée que toutes les disciplines (donc y compris les langues, les mathématiques, les arts, etc.) et que l'ensemble du système éducatif formel devraient être concernés par cette Décennie, ses buts et ses contenus peine à trouver une légitimité.

L'importance fondamentale de l'EDD en tant qu'éducation transversale n'est pas encore reconnue. L'EDD n'est pas encore reçue par les enseignants comme une valeur ajoutée qui va renforcer ce qui se fait déjà dans les écoles. Elle reste encore considérée au même niveau que d'autres demandes sociales en éducation, comme l'introduction des technologies de l'information et de la communication ou l'égalité de genre.

Nous souffrons par ailleurs en Suisse d'un manque de comptes-rendus de recherches et de résultats pouvant montrer l'intérêt et les apports de l'EDD dans la formation des élèves.

### ***3. Les apports potentiels des réalisations effectuées dans le cadre de l'éducation à l'environnement, à la santé, à l'éducation politique et citoyenne ainsi que de l'éducation globale sont encore peu réinvestis dans une perspective d'« Education en vue du développement durable ».***

Les expériences, pourtant riches, réalisées dans ces différents domaines ces dernières années sont trop peu réutilisées et revisitées pour les inscrire dans une perspective d'EDD. Chacun de ces domaines poursuit encore trop son propre chemin en Suisse et c'est particulièrement marqué pour l'éducation à la santé. L'EDD reste encore majoritairement influencée par l'éducation à l'environnement, certains acteurs ne distinguant pas les deux approches.

#### ***4. Le manque de formation et de connaissances des enseignants et formateurs tant sur le DD que sur l'EDD.***

Les institutions de formation des enseignants sont certainement celle où l'EDD rencontre le plus d'écho. Mais la mise en œuvre d'une stratégie nationale passe par un changement de paradigme au niveau de l'enseignement et de l'enseignant. Il s'agit donc de développer la formation des enseignants (formation initiale et continue). Il est difficile "d'enseigner" l'EDD en formation initiale des enseignants à travers des modules, voire des cours spécifiques. En même temps, l'EDD demande une formation systématique et des support pédagogiques appropriés.

Dans la mesure où il s'agit d'une valeur qui devrait traverser l'ensemble de la formation, ce sont les formateurs qui devraient en être porteurs tout en étant capables de l'explicitier et de la mettre en œuvre dans le processus de formation. Or, comme pour l'heure la formation est beaucoup centrée sur les disciplines, seuls certains formateurs, comme ceux de géographie, se sentent investis de la tâche de former les enseignants en intégrant le DD, mais pas forcément avec tous les aspects transversaux et intégrateurs de l'EDD.

A cette difficulté s'ajoute le fait qu'il n'y a pas de moyens d'enseignement officiels intégrant l'EDD. Les outils actuellement à disposition des enseignants proviennent d'ONG et d'associations ; ils n'ont pas de caractère d'officialité et n'attirent pas l'enseignant rivié à son programme.

#### ***5. Le manque de moyens***

La mise en œuvre de la stratégie nécessite l'investissement de nouveaux moyens. Or, la Commission suisse pour l'UNESCO n'a que peu de ressources et il n'y a pas de stratégie nationale pour un financement. Le financement assuré par la Plateforme CDIP/OF se monte à 1,5 million CHF pour toute la décennie (soit une moyenne de 150.000 francs par an) alors que les dépenses publiques d'éducation se montent en Suisse à 26 milliards CHF annuellement.

#### ***6. Peu de place pour la participation***

L'héritage des anciennes structures reste trop prégnant et évolue, au mieux, vers des processus de consultation.

Au niveau des universités, l'EDD ne fait que rarement l'objet d'une approche systématique et interdisciplinaire, et ne bénéficie pas de structures adéquates.

A un niveau plus général, les nombreux groupes concernés et intéressés à l'EDD, ne représentent pas une « communauté » cohérente qui assure la qualité du discours.

## Thème 9 : Décrivez tout type d'aide nécessaire à une meilleure mise en œuvre de la DEDD

(Soyez aussi précis que possible, en une page maximum.)

De manière générale, le processus participatif mis en place montre que, pour améliorer la mise en œuvre de la DEDD en Suisse, il faudrait définir **3 buts prioritaires à court terme** :

- **Affermir et préciser le concept d'EDD** qui reste encore trop flou dans les représentations de la plupart des acteurs de tous les secteurs de l'éducation en Suisse
- **Améliorer la formation des enseignants et éducateurs en EDD**, notamment en lançant des ponts entre les disciplines (approche interdisciplinaire) et les types d'éducation (globale, santé, environnement). Former les enseignants de telle façon qu'ils puissent intégrer les principes de l'EDD de manière transversale et dans toutes les disciplines. Cette priorité devrait être une exigence dans le cadre de la procédure de reconnaissance des Instituts de formation des enseignants.
- **Développer l'EDD dans les secteurs de l'éducation où elle n'est pas présente ou pas suffisamment coordonnée** : éducation de la petite enfance, éducation supérieure, éducation non formelle (formation continue, formation des adultes) et éducation informelle. Veiller à la prise en compte de l'EDD dans la refonte des plans d'études pour l'école obligatoire. Développement dans les hautes écoles d'une approche didactique davantage ouverte sur l'interdisciplinarité.

Pour atteindre ces 3 buts, **5 catégories de mesures sont préconisées** pour lesquelles une aide est nécessaire de la part de l'Etat :

- **Etablir une stratégie nationale pour l'EDD** en complétant le plan d'action actuel dans une perspective systémique couvrant l'ensemble du système éducatif et comprenant également un volet pour la recherche (développement de concepts didactiques pour l'EDD dans les hautes écoles (bachelor et master). Cette stratégie devrait prévoir de **renforcer la participation** et impliquer tous les acteurs (y compris les ONG des acteurs clés négligés à ce jour comme les entreprises ou les médias) dans des processus de réelle concertation plutôt que de simple consultation.  
**Cette stratégie devrait permettre de décliner le plan d'action national au niveau régional et cantonal** en prenant en compte les différences entre régions linguistiques et la nécessité ou l'intérêt d'atteindre une homogénéisation. Et aussi d'**inciter les communes** à jouer un rôle beaucoup plus actif par le biais de l'élaboration d'Agenda 21 comprenant des points forts concernant l'implication des écoles et leur ouverture sur la société (développements de partenariats avec les associations, les instances communales, etc).
- **Modifier les structures existantes et renforcer les instances de coordination** de manière à permettre une réelle mise en œuvre des deux actions relatives à l'éducation de la stratégie la Stratégie 2002 du Conseil fédéral pour le développement durable **et les doter d'une légitimation politique forte.**
- **Mettre en œuvre une véritable stratégie de communication** pour mieux et plus communiquer sur l'intérêt de l'EDD et sensibiliser le plus largement possible tous les acteurs concernés (politiques, autorités scolaires, corps enseignant, parents...).

- **Allouer des moyens financiers** supplémentaires à la DEDD, tant **pour les processus** et les **structures** que pour les **projets** effectifs et ce **à tous les niveaux** (fédéral, cantonal, communal).
- **Mieux ancrer l'EDD au niveau légal ou réglementaire** d'une part dans les législations fédérales et cantonales pour tous les domaines et niveaux du système éducatif (y compris la loi sur la formation continue), d'autre part dans les contrats de prestations avec les hautes écoles, les HES et les institutions de formation des enseignants.

## **Thème 10 : Décrivez les mesures prises pour préserver, utiliser et promouvoir les connaissances des populations autochtones en ce qui concerne l'EDD**

*(Veuillez fournir les informations pertinentes concernant la situation de votre pays sur cette question, en une page maximum.)*

De manière générale, les populations locales et régionales - comprises comme étudiants, enseignants, intéressés - sont ciblées dans le cadre des offres de cours de formations et d'actions de sensibilisation sur des domaines comme l'énergie, la santé, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement.

Dans le cadre de la réserve de biosphère MAB Entlebuch, les écoles de la région mènent des activités EDD qui prennent en compte aussi des connaissances locales.

Des parcours didactiques ont été mis en place dans des zones fortement influencées par les activités industrielles et commerciales où aussi la valeur naturelle et culturelle du paysage a pu être préservée. Des parcours à thème sont organisés aussi pour faire connaître les traditions locales ancrées dans ces territoires.

-----\*\*\*\*\*-----

**Qu'est-ce que l'éducation en vue du développement durable pour vous? Veuillez résumer la perception que vous avez de l'EDD en 50 mots ou moins.**

C'est l'éducation au sens propre du terme, c'est-à-dire la mise à disposition de connaissances permettant de développer des savoir-faire et des attitudes citoyennes afin d'être à même d'agir de manière responsable dans un monde de plus en plus complexe. Une Education en vue du Développement Durable facilite l'accès aux connaissances, compétences et valeurs qui permettent à un citoyen de participer à la construction d'une société respectueuse des individus qui la constituent et du milieu naturel lui servant de base, et ayant pour but de répondre aux besoins des générations actuelles et futures. Elle permet de comprendre les enjeux des relations intergénérationnelles et intragénérationnelles, en mettant l'accent sur la recherche d'une plus grande justice sociale entre le Nord et le Sud et à l'intérieur des sociétés dans lesquelles nous vivons.

L'éducation en vue du développement durable, en plus d'être une éducation à des valeurs, est prioritairement un apprentissage à la problématisation et à la résolution collective des problèmes. Elle stimule la réflexion, la prise de conscience, l'esprit critique et le développement d'idées novatrices. Pour ce faire, elle exige l'acquisition de solides savoirs de base dans les disciplines traditionnelles en même temps qu'une capacité à relier ces savoirs (interdisciplinarité) et à affronter la complexité en maîtrisant des compétences méthodologiques ainsi que de tri et de traitement de l'information.